

situation. Comme indication de l'expansion du chiffre d'affaires des compagnies de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$213,649,794 en 1931. L'actif global administré par les compagnies fiduciaires a avancé de \$805,689,070 en 1922 à \$2,410,991,525 en 1931. Ce dernier chiffre comprend \$2,177,646,644 de "fonds de succession, et autres fonds en fiducie" (tableau 30).

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations qui ne diffèrent pas sensiblement de celles dont nous venons de parler.

Fonctions des compagnies fiduciaires.—Les compagnies fiduciaires ont un champ d'action extrêmement vaste; elles remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées dépositaires ou séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement réglementé par la loi. Les chiffres du tableau 30 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, sous la juridiction des provinces.

30.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, 1931.

COMPAGNIES DE PRÊT.

Elément.	Compagnies à charte provinciale.	Compagnies à charte fédérale.	Total.
	\$	\$	\$
Actif d'après l'inventaire.....	65,728,238	147,921,556	213,649,794
Passif envers le public.....	31,586,796	110,779,994	142,366,790
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	43,394,400	65,150,000	108,544,400
Capital souscrit.....	19,950,421	28,743,300	48,693,721
Capital versé.....	17,879,937	20,680,307	38,560,244
Fonds de réserve et d'imprévu.....	13,041,719	14,753,181	27,794,900
Autre passif envers les actionnaires.....	3,879,535	645,111	4,524,646
Total du passif envers les actionnaires.....	34,801,191	36,078,599	70,879,790
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	1,462,974	2,098,299	3,561,273

COMPAGNIES DE FIDUCIE.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	66,338,148	15,459,347	81,797,495
Fonds garantis.....	125,829,165	25,718,221	151,547,386
Successions, dépôts et fonds des agences.....	1,961,948,175	215,698,469	2,177,646,644
Totaux.....	2,154,115,488	256,876,037	2,410,991,525
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	72,650,000	22,650,000	95,300,000
Capital souscrit.....	31,830,376	11,884,240	43,714,616
Capital versé.....	28,377,831	10,493,609	38,871,440
Fonds de réserve et d'imprévu.....	20,865,045	3,478,889	24,343,934
Surplus non affecté.....	2,423,680	522,015	2,945,695
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	3,742,826	592,177	4,335,002